

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2019

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
Mme Yolaine de Courson

ARTICLE 8 TER

À l'alinéa 2, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« territoires »

le mot :

« territoire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle avec l'expression utilisée dans l'alinéa 6 de l'article 2.